

AVERTISSEMENTS *AGRICOLES*

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°17 du 13 juillet 2004 - 2 pages

Cultures Légumières

lutte raisonnée

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
280, rue de fougères
35700 RENNES

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR

Comme les semaines précédentes, les populations de pucerons verts restent quasi nulles sur l'ensemble de la zone de production.
Par contre, les populations de pucerons noirs sur feuilles ont encore augmenté et sont, sur certaines parcelles, très nombreuses. Sur celles en cours de récolte, aucun individu n'a été dénombré sur capitule.
Le parasitisme (pucerons momifiés et mycosés) est quasi inexistant.
Par contre, les prédateurs (punaises, coccinelles et chrysopes) sont toujours observés et en nombre plus important.
Les populations de pucerons noirs ayant augmenté cette semaine, nous vous conseillons de surveiller leur évolution. En cas de forte attaque, il est recommandé d'intervenir avec un produit respectueux de la faune auxiliaire. Sur les parcelles peu infestées, la régulation devrait s'effectuer par les prédateurs.

FINISTERE

Comme la semaine dernière, les populations de pucerons verts sont stables et toujours très faibles.
Par contre, les populations de pucerons noirs sont toujours présentes sur l'ensemble des parcelles de drageons. Des individus ailés sont encore observés mais en nombre plus faible que les dernières semaines.
Le parasitisme (surtout pucerons mycosés) et les prédateurs (coccinelles, ponte de chrysope et punaises anthocorides) sont bien présents.
Concernant le mildiou, et avec les conditions humides actuelles, des fructifications sont encore actives sur une majorité des parcelles.
Compte tenu des observations, il est important de bien surveiller vos parcelles afin d'évaluer la population de pucerons noirs présente. Pour l'instant, il n'est pas nécessaire de réaliser de traitement. Cependant, en cas de forte infestation sur capitule, une application peut être effectuée. Il est important d'utiliser un produit respectueux de la faune auxiliaire et de faire attention au délai avant récolte.
Pour le mildiou, il est nécessaire d'intervenir si aucun traitement n'a été réalisé depuis plusieurs semaines. Respectez le délai avant récolte.

POMME DE TERRE PRIMEUR

MILDIOU

COTES D'ARMOR - FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Le suivi des pommes de terre primeurs se termine cette semaine avec, pour les dernières parcelles proches de la récolte, quelques symptômes en légère fructification sur tige. Les modèles épidémiologiques indiquent que les risques de contaminations sont toujours élevés, et les conditions humides actuelles sont propices à la maladie.
Pour toutes les parcelles, gardez une protection jusqu'à la dessiccation totale des fanes en utilisant pour cette période un produit de contact protégeant les tubercules de toute attaque venant du milieu aérien.
Respectez le délai avant récolte.

CHOU

MOUCHE DU CHOU - PUCERONS

LEPIDOPTERES

COTES D'ARMOR

L'activité des mouches du chou continue à augmenter. Cette semaine, la moyenne des pontes est de 11,4 œufs par pied. Etant donné l'évolution des populations depuis

Prochain bulletin : 21 juillet 2004



Artichaut :
Pucerons noirs et mildiou selon les endroits.

Pomme de terre primeur :
Mildiou présent sur tiges avec légères fructifications. Risques de contaminations élevés sur les trois départements. Fin des suivis.

Chou :
Activité des mouches du chou en augmentation. Amorce du deuxième pic.

quelques semaines, nous pouvons dire que le deuxième vol de mouches est en cours.
Le seuil de nuisibilité (7 œufs/pied) étant dépassé, nous vous conseillons de réaliser un traitement préventif sur les plantations qui ne sont pas protégées contre la mouche du chou .

ILLE ET VILAINE

Excepté sur la zone de Saint Jouan (moyenne de ponte de 8,1 œufs/ pied), l'activité des mouches du chou reste à peu près stable et faible. Sur l'ensemble du département, la moyenne de ponte est de 3,1 œuf/ pied.
Concernant les autres ravageurs, quelques pucerons cendrés et des œufs de piérides sont observés ici ou là.

Le seuil de nuisibilité n'étant pas atteint sur la plupart des zones de production, aucune intervention n'est nécessaire. Nous vous conseillons cependant de surveiller l'apparition de nouvelles pontes. Pour la zone de St Jouan, où le seuil est atteint, il est aussi recommandé de surveiller l'apparition de ponte et de réaliser un traitement sur les plantations non protégées en cas de dépassement du seuil.
Concernant les autres ravageurs, aucun traitement n'est à prévoir.

